

Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner [ici](#).

## ACTUALITES

---

### **Accueil parascolaire : nouveau cadre de référence**

Les négociations entre l'EIAP (Etablissement pour l'accueil parascolaire primaire) et le Collectif parascolaire ont abouti et l'UCV a repris le secrétariat de l'EAIP. Le nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire est donc finalisé et entrera en vigueur le 1er août 2019.

Le nouveau cadre de référence est disponible sur le site de l'EIAP [www.eiap.ch](http://www.eiap.ch)

---

### **Redevance radio-TV en 2019 : précisions pour les communes**

La nouvelle redevance de radio-télévision est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 instaurant dès cette date une perception de la redevance qui n'est plus liée à la seule possession d'un appareil de réception. En effet, les entreprises assujetties à la TVA avec siège, domicile ou établissement stable en Suisse, paieront une redevance calculée en fonction de leur chiffre d'affaires annuel dès CHF 500'000.-. Les communes sont, de fait, impactées par le biais des associations dont elles sont membres mais aussi par leurs services communaux, du moment où ces entités sont assujetties à la TVA et qu'elles réalisent un chiffre d'affaires de CHF 500'000.- et plus.

#### [Plus d'infos dans le communiqué de la Confédération \(OFCOM\)](#)

Par ailleurs, début 2019, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a publié une communication relative à la redevance de radio-télévision, perçue par Serafe, le nouvel organe de perception. Suite aux nombreuses questions, pas toujours adressées au bon interlocuteur, le Serafe devient le point de contact pour toutes les demandes concernant les factures de redevance.

#### [Lire le communiqué](#)

---

### **Désamiantage des bâtiments scolaires : le Canton rappelle aux communes leurs responsabilités**

En 2016, le Canton avait rappelé aux communes vaudoises leur rôle en matière de contrôle dans le cadre de l'amiante. Depuis, l'autorité cantonale, par le biais de ses services, a mené une opération pilote dans certains bâtiments scolaires vaudois. Les premiers résultats indiquent que des cas d'amiante nécessitent une intervention.

Cette situation peut concerner ponctuellement l'ensemble des communes qui, comme propriétaires, sont en première ligne pour vérifier, sécuriser ou agir en cas de présence d'amiante et sont responsables des assainissements à conduire. Le Canton rappelle ainsi aux

communes qu'elles doivent impérativement entreprendre les démarches nécessaires pour détecter la présence d'amiante dans les bâtiments publics, en particulier scolaires, et effectuer des assainissements si nécessaires.

Aujourd'hui bien connu, l'amiante est une substance cancérigène avérée pour l'homme en raison des fibres microscopiques qui s'en dégagent et pénètrent profondément dans les poumons. Les enfants sont particulièrement vulnérables en raison de la sensibilité de leur système respiratoire.

L'UCV invite les communes vaudoises à se renseigner sur la situation et à être attentives à cette question.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Golay, de la Direction générale des immeubles et du patrimoine au 021 316 73 17 ou via [info.amiante@vd.ch](mailto:info.amiante@vd.ch)

---

## Changement du financement de l'AVASAD

Comme mentionné dans l'accord canton-communes de l'été 2018, la part communale au financement de l'AVASAD sera transférée au canton en 2020. Par conséquent, les communes économisent l'équivalent de 2.5 points d'impôt en moyenne, mais ne devront baisser leur taux que de 1.5 point. Elles économisent ainsi 1 point. Ce mécanisme n'empêche pas les communes d'adapter leur coefficient d'impôt différemment, en fonction de leurs besoins.

[Plus d'infos sur le site de l'AVASAD](#)



ASSOCIATION

---

## Assemblée générale de l'UCV et Journée des communes vaudoises le 15 juin à Cossonay

Les inscriptions sont désormais clôturées. L'UCV se réjouit de vous retrouver à cet événement !

Consulter le rapport annuel 2018 de l'UCV sur [www.ucv.ch/ucv/association](http://www.ucv.ch/ucv/association)

Toutes les informations sur [www.ucv2019.ch](http://www.ucv2019.ch)

---

## A bientôt dans vos districts !

D'août à septembre 2019, l'UCV se rend à la rencontre des élus communaux des dix districts. Ne manquez pas cette occasion d'échanger avec l'UCV !

Mercredi 28 août	10h30-12h30	<b>Riviera - Pays-d'Enhaut</b>	Montreux
Jeudi 29 août	19h00-21h00	<b>Nyon</b>	
Lundi 2 septembre	20h00-22h00	<b>Gros-de-Vaud</b>	Assens

Mardi 3 septembre	19h00-21h00	<b>Jura-Nord Vaudois</b>	
Mercredi 4 septembre	18h00-20h00	<b>Broye-Vully</b>	
Lundi 9 septembre	19h00-21h00	<b>Aigle</b>	Roche
Mercredi 11 septembre	11h00-13h00	<b>Lausanne et Ouest lausannois</b>	
Mercredi 11 septembre	14h00-16h00	<b>Morges</b>	
Jeudi 12 septembre	15h00-16h00	<b>Lavaux-Oron</b>	Cully

---

## Retrouvez les actualités de l'UCV sur LinkedIn

L'UCV est aussi présent sur les réseaux sociaux !  
Suivez-nous sur [www.linkedin.com/company/ucv](http://www.linkedin.com/company/ucv)

## CONSULTATION

---

### Pédagogie spécialisée

L'UCV a répondu à cette consultation le 20 mai 2019.  
Lire la réponse sur [www.ucv.ch/consultations](http://www.ucv.ch/consultations)

## FORMATIONS

---

Détails et inscriptions aux formations sur [www.ucv.ch/formations](http://www.ucv.ch/formations)

### Rencontre de Politique locale

Communes et vieillissement de la population, comment relever le défi ?

Cette rencontre est organisée conjointement par l'IDHEAP et les associations faîtières des communes romandes, représentées par la Commission romande de politique locale.

*Le 13 juin à Yverdon-les-Bains*

Plus d'infos et inscriptions sur [www.idheap.ch/rpl](http://www.idheap.ch/rpl)

### Gestion des salaires

Cours de niveau moyen.

*Le 27 juin de 8h30 à 16h30 à Jongny*

### Préparation du budget

Cours de niveau moyen.

*Le 29 août de 8h30 à 16h30 à Jongny*